

28.02.2013 | Sit-in réfugiés Zarzis / Sit in of refugees in Zarzis

Communiqué de presse du Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux

Mercredi 27 février au soir, une trentaine de réfugiés de nationalité érythréenne dont six femmes et un enfant se sont rendus au siège du Haut Commissariat des Réfugiés de l'ONU (UNHCR) à Zarzis. Ils font partie d'un groupe de boat-people arrivés de Libye au mois de septembre qui ont été accueillis dans la maison des jeunes de Zarzis puis pris en charge dans le cadre de programmes d'intégration en Tunisie par le Croissant Rouge Tunisien. Bien que ces personnes aient été reconnus comme réfugiés par le Haut Commissariat aux Réfugiés de l'ONU (HCR), ils n'ont pu, à ce jour bénéficier d'aucune réinstallation dans un pays doté d'un système d'asile et de protection efficace. Cela en raison du fait que le dernier programme de réinstallation existant pour les réfugiés en Tunisie a été clôturé pour toute personne arrivée après le mois de décembre 2011.

Les réfugiés réclament l'accès aux programmes de réinstallation afin de pouvoir être protégés dans des pays dotés de systèmes d'asile effectifs. En effet, le statut de réfugié qui leur a été donné par le HCR ne leur donne aucun droit car la Tunisie n'a pas de loi sur l'asile. De plus, les réfugiés se plaignent des programmes de réinstallation qui ne leur permettent pas de vivre dans de bonnes conditions. D'après leurs témoignages, des actes racistes entravent leurs vies que cela soit dans les formations ou dans le travail. Enfin, les réfugiés refusent l'intégration en Tunisie, pays dans lequel ils ne souhaitent pas vivre et où ils se sentent menacés.

Devant la mobilisation de ces réfugiés, le Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux (FTDES) constate l'échec des tentatives d'intégration par le HCR de réfugiés en Tunisie. Le FTDES considère ces dites politiques "d'intégration" comme une externalisation en Tunisie de la gestion de l'asile par l'Union Européenne pour des réfugiés pour lesquels les gouvernements occidentaux n'ont donné aucune solution. Le FTDES condamne aussi le fait que ces programmes d'intégration aient été lancés sans qu'aucun statut juridique tunisien garantissant leurs droits ne soit donné aux intéressés. Il appelle le HCR et les gouvernements à prendre leurs responsabilités pour protéger ces réfugiés politiques qui devraient normalement se trouver sous protection internationale efficace. Le FTDES réitère ses recommandations au HCR concernant tous les réfugiés en Tunisie, c'est à dire l'accès à la réinstallation afin que ces personnes quittent la Tunisie pour être effectivement protégés dans des pays dotés d'un système d'asile. Enfin, le FTDES appelle l'ensemble de la société civile tunisienne à prendre position en faveur des revendications des réfugiés et à se solidariser avec eux.